



Pour une solution européenne au drame des frontières de Ceuta et Melilla :

4 mesures d'urgence et réalisables

Ce qui vient de se produire à Ceuta et Melilla, et plus largement, sur la frontière sud de l'UE, est une tragédie face à laquelle il est nécessaire d'agir immédiatement, en mettant en place des mesures ajustées à la législation nationale, européenne et internationale, qui garantissent le respect des droits de l'homme et le principe de non refoulement. L'installation de lames tranchantes, l'usage de matériel anti-émeute et les expulsions illégales dites « devoluciones en caliente », loin d'apporter une solution à la situation, sont en train de mettre en danger la vie de personnes qui essayent d'arriver en Europe, les plongeant dans des situations graves, sans protection ni défense.

Cette situation peut et doit être résolue, de manière rapide, en utilisant les mécanismes déjà existants.

Il est primordial de **se centrer sur ces personnes** qui, au Maroc, se trouvent dans une situation d'urgence humanitaire, pour garantir le respect de leurs droits ainsi que l'accès à une protection adéquate. Pour cela, nous réclamons, pour la mise en place de ces mesures, **l'implication**, tant du **gouvernement espagnol**, que de **l'UE**.

- 1) En facilitant leur **régularisation**, dans le cadre de l'actuelle procédure mise en place au Maroc, en amplifiant les critères fixés et en les adaptant à la réalité vécue par ces personnes. Dans le même temps, il doit être garanti que l'information récoltée ne sera pas utilisée pour appliquer l'accord entre l'Espagne et le Maroc de 1992, ainsi que l'accord de réadmission entre le Maroc et l'UE (en attente d'approbation).
- 2) En soutenant, depuis l'UE, cette amplification des critères et en interprétant de manière flexible la norme en vigueur concernant le **regroupement familial**, de sorte qu'il soit permis l'accès de ces personnes à l'Etat membre de l'UE dans lequel des membres de leur famille résident déjà, sans devoir retourner dans le pays d'origine.
- 3) **En garantissant une protection adéquate aux personnes réfugiées et aux demandeurs d'asile**, en rendant possible, de manière centralisée et sécurisée, l'arrivée dans les différents Etats membres de l'UE des personnes réfugiées et nécessitant une protection internationale, à travers **la mise en place d'un programme conjoint de réinstallation** et en garantissant l'accès à la procédure visant à obtenir une protection internationale par voie diplomatique et aux frontières européennes.
- 4) En reconsidérant **la politique de visas liées aux pays africains**, desquels proviennent ces flux d'êtres humains, en leur ouvrant un accès moins restrictif que l'actuel en vigueur.

Ces mesures, en accord avec la législation en vigueur, apporteraient des critères de rationalité à une politique qui est en train de créer des problèmes insolubles, tant sur le plan humain qu'institutionnel, aux pays frontaliers de l'UE. De plus, elles pourraient contribuer à résoudre la situation de la majeure partie des personnes qui, en ce moment, se retrouvent immergées dans une dynamique qui fait de leur processus migratoire une souffrance continue. Une réponse conjointe, depuis l'UE, et non exclusivement depuis les Etats membres, est nécessaire.

Nous, organisations signataires, faisant partie du réseau euro-africain Migreurop (www.migreurop.org), exigeons un changement radical des politiques européennes concernant la migration et l'asile. Nous

migreurop

sommes conscients qu'un tel changement ne se profile pas dans le court terme, et que, sans modifications importantes, ces politiques continueront, provoquant toujours des centaines de morts et des images comme celles diffusées ces derniers mois. En conséquence, et du fait de la situation d'urgence humaine à la frontière sud de l'Europe, nous proposons la **création d'une table ronde d'entités, collectifs, et institutions**, suffisamment représentative de la problématique à traiter, qui aborderait les différentes questions et qui proposerait des solutions aux différentes instances nationales, communautaires, et internationales ayant compétence dans la définition des politiques migratoires.

Cette initiative pourrait être valide pour l'ensemble des situations similaires vécues à d'autres frontières européennes, permettant ainsi de coordonner une réponse unique et responsable à la complexité de la réalité des pays du Sud de l'Europe.

Nous lançons un appel à ceux qui peuvent influencer les responsables politiques pour qu'ils mettent en place, de manière immédiate, cette initiative humaine et viable, en allant plus loin dans la nécessaire et incontournable exigence du respect des droits de l'homme ; à ceux qui appuient cette solution, pour donner des réponses concrètes à un drame qui est en train de provoquer d'énormes souffrances et un cout élevé en termes de vies humaines, faisant de quelques milliers de personnes une terrible menace. Nous rejetons les excuses habituelles liées au prétendu « appel d'air », qui continuent d'être utilisées et qui, malgré un formidable arsenal politique, policier et médiatique, ont démontré leur invalidité.

N'ajoutons pas plus de souffrance au processus migratoire et vital **de ces personnes**.

Nous appelons également les collectifs sociaux et de défense des droits de l'homme, les partis politiques, les syndicats, les universités, la société civile en général, et chaque personne, à partager ce manifeste et à s'y joindre.

Les organisations membres du réseau Migreurop dans l'Etat espagnol

16 mai 2014

Contacts pour la presse:

Carlos Arce **APDHA** Tel. 647693861

Mikel Mazkiaran **SOS Racismo** Tel. 657 793 705

Mikel Araguás **Andalucía Acoge** Tel. 610265512

Nuria Díaz **CEAR** Tel. 692636514

Paula Domingo **ELIN** Tel. 686 774 708



SOS RACISMO



Andalucía **Acoge**

